

DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) – COLLEGE DES USAGERS

Formulaire à joindre à la liste de candidatures

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au **mardi 7 mars 2023 à 16h00** au plus tard.

Je soussigné.e

Nom d'usage :

Nom patronymique :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Courriel :

Téléphone :

Composante ¹ :

Secteur de formation ² (Cocher la case correspondante) : 1 2 3 4

déclare faire acte de candidature pour l'élection des représentants au collège des usagers du Conseil d'administration (CA)

sur la liste :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE CARTE D'USAGER OU A DEFAUT UN CERTIFICAT DE SCOLARITE

Fait à

Le

Signature du candidat

¹ Nom de l'UFR, de l'Institut, de l'Ecole...où vous préparez votre diplôme ;

² Secteur 1 : disciplines juridiques, économiques et de gestion ; Secteur 2 : lettres, sciences humaines et sociales ; Secteur 3 : sciences et technologies, Secteur 4 : disciplines de santé. (NB : L'inscription principale d'un usager à un diplôme, détermine son rattachement à un secteur de formation, au sens des articles L. 719-1 et L. 712-4 du code de l'éducation. Le rattachement des usagers à chacun des secteurs de formation est effectué selon les modalités définies en annexe aux statuts de l'université et rappelé dans l'arrêté portant organisation des élections aux conseils centraux ainsi que sur le site internet de l'UPEC).

UPEC - Scrutin du 21 et 22 mars 2023 – Election des représentants des usagers au Conseil d'administration (CA)

Direction des affaires juridiques et générales (DAJG), 61 avenue du Gal de Gaulle, 94000 Créteil, Campus Centre

Tél : 01 45 17 10 31 / Fax : 01 45 17 18 68 elections@upec.fr